

LANGUE, ALTÉRITÉ ET ACTIVITÉ DISCURSIVE

Simina MASTACAN

Les nouvelles théories du discours, développées les dernières décennies, ne cessent pas de lancer de nouvelles provocations à ceux qui s'attachent à la réflexion linguistique et à l'enseignement des langues. De plus en plus, on est amené à concevoir la langue comme lieu de rencontre des individus, d'après l'expression de O. Ducrot, comme espace de l'altérité, hanté à chaque pas par la présence inquiétante de l'« Autre ». Dans le sillage des théories de M. Bakhtine et de O. Ducrot, et de celles, plus récentes, de la Scapoline (la théorie scandinave de la polyphonie), les concepts de dialogisme et de polyphonie caractérisés, essentiellement, par la multiplication des « voix » à l'intérieur du discours gagnent du terrain, malgré les – inévitables – débats et mises en questions qu'ils ont engendrés.

Comprendre la langue comme altérité et l'enseigner comme telle suppose l'abandon d'une perspective mécanique, encore assez répandue, sur la communication humaine, où l'on concevait la transmission du message d'une façon linéaire, entre deux pôles, et où toute surprise et distorsion était sinon impossible, du moins prévisible et facilement explicable.

L'« Autre », on le sait, est toujours celui dont on craint la présence, il est l'Étranger, l'Exclu, celui qui établit la différence. L'idée de différence domine aussi l'étude linguistique, puisque les phonèmes n'ont de sens que rapportés à un système de différences, et que les unités sémantiques ne puissent se concevoir que par opposition (*jour* s'oppose à *nuit*, *vie* à la *mort*, *je* à *tu* et à *il*, etc.) L'Autre n'est seulement celui désigné par « tu » ou « il »; « je », en tant que personne subjective recouvre, lui aussi, une sorte de dialogue, entre « un moi locuteur et un moi écouteur ». [4, p. 16]

En simplifiant un peu, on pourrait remarquer que le sujet parlant, pour être considéré comme tel, doit pouvoir accomplir trois fonctions: produire, du point de vue physique, l'énoncé; accomplir des actes illocutoires; être désigné dans un énoncé par

les marques de la première personne.

Un énoncé simple, pris dans un contexte simple peut offrir une telle image du sujet: *Jean: Où es-tu allé hier soir ? Yves: Je suis allé au théâtre.*

Dans la réponse d'Yves, c'est lui qui prononce les paroles, fait une affirmation et a la même identité que *Je*.

En échange, on pourrait identifier des situations de discours plus complexes, où la même identification n'est plus si claire et l'Autre, comme être de discours, commence à s'insinuer.

Afin de parvenir à saisir sa présence, disons que la multiplication des instances d'énonciation produit des modifications importantes dans la structuration même du discours, qui devient production de l'interdiscours. Le concept de polyphonie mène à concevoir le discours comme *hétérogène*, impliquant, dans une perspective pragmatique, une interaction continue entre son extérieur et son intérieur, ce qui témoigne d'une complexité énonciative difficile à concevoir autrefois, lorsqu'on pensait à la circulation d'un message entre émetteur et destinataire.

Selon l'auteur du concept, Jacqueline Authier – Revuz [2, p. 98-111], l'hétérogénéité énonciative revêt deux formes, en fonction de la distance que l'énonciateur prend par rapport à son discours: « constitutive » et « montrée ».

1) **l'hétérogénéité constitutive** englobe plusieurs points de vue: celui de M. Bakhtine et de la dialogisation interne du discours, pour lequel tous nos mots sont, inévitablement, les mots des autres [18], de ceux qui conçoivent le discours comme interdiscours (entre lesquels M. Foucault), et les théories psychanalytiques du discours comme expression de l'inconscient, « produit d'une *parole fondamentalement hétérogène* et d'un *sujet divisé* » [2, p. 101].

2) **l'hétérogénéité montrée** inscrit *l'autre*, par le biais de certaines marques, plus ou moins explicites, dans l'enchaînement du discours, dont on perturbe la linéarité. Un fragment cité en style indirect libre, un élément mis entre guillemets, en

italique, glosé par une incise, interrompent le fil normal de l'énonciation par un autre acte d'énonciation, avec ou sans rupture syntaxique. Ces actes relèvent de l'altérité dans ce sens qu'ils sont renvoyés à l'extérieur du discours, par des moyens explicites ou implicites.

Les « autres » discours qu'on pourrait identifier sont, généralement:

- une autre langue: *Il n'est pas political correct*; « Il avançait des quatre pas et jetait de sa voix fraîche un « *permesso ?* » qui remplissait l'azur de la pièce » [9, p. 10]

- un autre registre discursif (familier, pédant, jeune, grossier, etc) ou un autre discours (technique, marxiste, féministe, etc.) qui se dévoile comme appartenant à l'autre, ou une autre modalité d'éclaircir le sens d'un mot.

«Au lieu que le sens soit donné comme allant de soi, un sens est constitué pour un mot par référence à un ou d'autres sens produits dans l'ailleurs de l'interdiscours ou celui de la langue»:

L'Europe et ses tribus, comme disent certains, est près de nous.

La tragédie, dans le sens de Racine, a certaines particularités [id. p. 104].

- un autre mot dans différentes figures rhétoriques (la réserve – *une qualité banale, oui, banale si vous voulez* -, hésitation ou rectification – *banale ou plutôt commune; banale, j'aurais dû dire commune* -, la confirmation – *c'est bien commune que je veux dire*, etc.) ou un autre interlocuteur (*si tu vois ce que je veux dire, si vous me passer le mot, pardonnez-moi l'expression*, etc.)

Ainsi, la caractéristique la plus saillante d'un fragment contenant un type d'hétérogénéité montrée est la manière nette de délimitation par rapport à l'environnement du discours. Le fragment ainsi marqué reçoit un caractère de « particularité accidentelle », voire de défaut extérieur. Ainsi, le discours entretient un vrai « marivaudage complice » entre l'extérieur et l'intérieur. La position de l'énonciateur est aussi mise en question, puisqu'il doit prendre distance à chaque moment à sa propre énonciation, il doit se placer à l'extérieur, tout en restant à l'intérieur de sa parole. Une fois placé au dehors, il n'est plus un simple observateur, mais il devient juge et commentateur de son propre discours.

L'hétérogénéité montrée suppose des formes marquées et entretient une négociation permanente avec les formes centrifuges, de désagrégation de l'hétérogénéité constitutive. Les formes non marquées (discours indirect libre, ironie,

métaphores, jeux de mots) représentent aussi une forme de négociation, plus risquée encore, parce que l'autre est plus difficilement repéré, il risque la dilution et l'égaré.

Les tentatives pédagogiques visant l'explication des phénomènes linguistiques envisagés là-dessus se heurtent parfois à des difficultés dont le dépassement suppose un effort supplémentaire de la part du professeur. Avant de passer aux applications, il faut absolument tirer au clair les mécanismes de multiplication des instances émettrices et réceptrices, de la responsabilisation de l'énonciateur, de la manière dont celui-ci assume le discours, etc.

A cet égard, la métaphore théâtrale nous a semblé utile et pertinente; le champ d'application est le discours littéraire, le théâtre en particulier.

La conception polyphonique nous permet de voir dans le discours une mise en scène créée par le biais de l'énonciation; la parole y est attribuée à divers personnages, qui ont même la liberté d'agir indépendamment de leur auteur. L'auteur, qui est censé s'adresser à son public, y est assimilé au locuteur. L'auteur met en scène des personnages, tout comme le locuteur se fait le porte-parole des points de vue des énonciateurs.

Tout comme l'auteur, le locuteur peut s'assimiler à l'un des personnages (énonciateurs): par exemple, derrière Don Juan, c'est Molière qui s'exclame:

«L'hypocrisie est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour vertus.»

Mais la critique de l'hypocrisie faite par la bouche de Don Juan est doublée, dans la même pièce, par une autre voix qui parle au public, celle de Sganarelle, personnage grotesque qui défend la religion et dont le ridicule fait mieux apparaître le ridicule de la thèse qu'il soutient. Ici, le locuteur (Molière), ne s'identifie plus à l'énonciateur (Sganarelle), de la même manière où l'auteur peut ou non s'identifier avec les personnages, ou peut tout simplement les représenter, en s'assumant ou non leurs points de vue.

La métaphore théâtrale fournit une perspective plus concrète sur la polyphonie en tant que phénomène linguistique: «le locuteur fait de son énonciation une sorte de représentation, où la parole est donnée à différents personnages, les énonciateurs» [6, p. 231].

La même figuration métaphorique intervient chez les polyphonistes scandinaves, qui dressent même des étapes concrètes de l'analyse en termes dramaturgiques, de la façon suivante [14, p. 130]:

Chaque énoncé présente un *drame*. Est essentielle

la distinction entre langue et parole qui correspond à une distinction entre phrase (*langue*) et énoncé (*parole*). L'objet de la théorie linguistique est les instructions que donne la phrase pour l'interprétation de son énoncé.

- La *langue* pourvoit le scénario pour chaque phrase en la dotant d'une **structure polyphonique**. Le locuteur textuel en est l'auteur.
- La *phrase*, c'est le libretto.
- L'*énoncé*, c'est la présentation particulière de ce libretto, c'est le spectacle qui a lieu dans un théâtre précis à un moment précis.
- La *parole* joue le drame en créant la **configuration** polyphonique.
- Quant à l'*interprétation*, elle est de deux types de nature fondamentalement différente:
 - Dans le drame, sur la scène parmi les acteurs, se trouvent des **interpréteurs** qui interprètent les *pdv* des (autres) êtres de discours. Les interpréteurs sont des rôles particuliers que peuvent avoir les êtres discursifs.
 - Dans la salle se trouvent les « spectateurs » (**interpréteurs**) dont chacun interprète le drame selon ses connaissances et attentes individuelles.

Le théâtre est le cadre général où se joue le drame. L'auteur du drame se trouve ici avec les autres êtres de discours prêts à entrer comme acteurs sur la scène. C'est à ce niveau que le drame peut se lier à d'autres drames et par là assurer la cohérence textuelle.

Finalement il nous reste à observer que le théâtre peut présenter une suite de plusieurs drames et est, dans ce sens abstrait, comparable au texte ou au discours.

La deuxième étape de la démarche se propose, à travers les différentes situations, de saisir la manifestation de la polyphonie dans le discours au carrefour de plusieurs facteurs, linguistiques et pragmatiques, entre lesquels on pourrait citer [cf. 13, p. 149-152]:

A. Le degré d'intégration linguistique de la voix ou du discours évoqué

Comment pourrait-on établir le degré et les méthodes d'intégration syntaxique d'un segment porteur d'une certaine « voix » ? En regardant de près le discours rapporté, on s'aperçoit que le discours rapporté en style direct est caractérisé par une intégration minimale, surtout quand il a la forme d'une simple mention:

Le professeur a dit: « Pour demain vous avez à préparer un essai sur Flaubert ».

En échange, la présupposition suppose un degré

d'intégration maximale. Énoncer: *La compétence du professeur l'a étonné* revient à présupposer que *Le professeur est compétent*.

B. Les relations entre le locuteur et les énonciateurs présents dans une situation d'énonciation

Comme on l'a vu, les énonciateurs peuvent différemment **adhérer** à la position exprimée par le locuteur.

Dans le discours rapporté au style direct, le locuteur ne s'assimile nullement à la position manifestée dans le discours qu'on rapporte. En échange, dans *Marie m'a dit qu'elle ne pouvait malheureusement pas passer l'examen* la position exprimée par l'adverbe *malheureusement* peut être prise en charge par le locuteur lui-même, mais aussi par Marie.

La situation des présuppositions est un peu plus délicate: en principe le locuteur adhère totalement au contenu posé, mais ce rapport peut être annulé par l'emploi de certaines expressions comme *soi-disant* ou *prétendu*, qui visent à commenter la validité de cette position (*Le professeur est, soi-disant, compétent; La prétendue compétence du professeur*);

C. La source de la voix présentée

Il y a des situations (le discours rapporté) où la source des voix est plus clairement présentée, par l'emploi des verbes de parole. Des locutions spécifiques (*selon X, d'après X, à en croire X*) montrent la portée énonciative des voix. Mais toutes les voix n'ont pas le même statut pragmatique aussi clair, comme il arrive dans le cas des présuppositions, où il s'agit plutôt d'un point de vue. On pourrait y rappeler le phénomène de la **diaphonie**, qui, selon Roulet [19], est l'attribution, plus ou moins légitime, plus ou moins explicite d'une position au destinataire d'un discours (*Dans votre intervention, vous m'accusez que...; Vous allez dire que je me trompe, mais...*)

En échange, on va examiner, par la suite, dans un troisième temps, des situations de discours plus complexes, où la même identification n'est plus si claire. On remarquera que la présence de l'Autre est d'abord pressentie, pour s'imposer avec force dans les dernières situations qu'on a identifiées:

a) Les **reprises**, telles: Paul: *J'ai mal à la tête aujourd'hui!* / Marie: *Je suis très malade aujourd'hui! C'est comme ça quand il faut visiter sa belle-mère!* [20]

C'est clair que Marie, en disant *Je*, ne s'assume pas

directement la responsabilité des paroles, et, en plus, elle les conteste l'authenticité: «dès qu'il y a une forme quelconque de reprise (et rien n'est plus fréquent que la reprise dans la conversation), l'attribution des trois propriétés à un sujet parlant unique devient problématique - même lorsqu'il s'agit d'un énoncé syntaxiquement simple.» [6, p. 192]

D. Maingueneau identifie [21] un autre procédé de reprise, à savoir le *conditionnel de reprise*: Paul: *Il part en Amérique!* / Marie: *Quoi! Il partirait en Amérique!*

Le locuteur Marie ne prend pas en charge, dans son énoncé, l'énonciation qu'elle reprend.

b) Certains **emplois de *mais*** (notamment dans les structures *peut-être p mais q*), et d'autres nombreux **connecteurs pragmatiques**:

Paul: J'ai mal à la tête aujourd'hui!

Marie: *Peut-être* que tu as mal à la tête aujourd'hui, *mais* tu as une très bonne mine.

Marie, l'auteur du deuxième énoncé, n'est pas responsable des deux affirmations qui y sont faites successivement. Elle prend en charge seulement la seconde, puisque la première est corrigée par *mais*.

Les connecteurs *car*, *parce que*, *puisque*, considérés généralement comme ayant la même fonction, se détachent par la distribution des instances énonciatives:

Elle est tellement informée,

- 1) *puisque* elle a passé son examen de licence
- 2) *parce qu'*elle a passé son examen de licence
- 3) *car* elle a passé son examen de licence.

L'emploi de *puisque*, dans l'énoncé 1, présente le contenu *elle a passé son examen de licence* comme déjà connu et admis. Ici, le locuteur ne se présente pas comme attaché à ce contenu, ce qui explique la possibilité d'une interprétation ironique. En échange, en 2 et 3, en employant *parce que* et *car*, le locuteur se range du côté de l'énonciateur, en partageant son point de vue.

c) **Le discours rapporté en style direct** fait possible qu'une énonciation d'un certain locuteur apparaisse dans une énonciation attribuée à un autre locuteur: Marie: Paul m'a dit: « J'ai mal à la tête » Si la première personne dénonce l'énonciation comme imputable à un certain locuteur, on y trouve deux marques de première personne qui renvoient à deux êtres différents (*me* à Marie et *Je* à Paul): « Certes, du point de vue empirique, l'énonciation est l'oeuvre d'un seul sujet parlant, mais l'image qu'en donne l'énoncé est celle d'un **échange**, d'un **dialogue**, ou encore d'une **hiérarchie de paroles** ».

Pour Ducrot, le locuteur n'est qu'une « **fiction discursive** » [6, p. 198-199], et il ne doit pas être confondu avec le sujet parlant.

C'est un procédé de **dédoublément** employé pour faire connaître le discours d'autrui, pour produire un « **écho imitatif** »:

Paul: J'ai mal à la tête!

Marie: «J'ai mal à la tête!» Pourtant, tu as une bonne mine.

ou pour mettre en scène de petits morceaux de théâtre, fondés sur un **discours imaginaire**:

Si quelqu'un me disait maintenant *J'ai mal à la tête*, je ne serais pas surpris.

Les deux derniers exemples sont des formes « trompeuses » de discours rapporté en style direct: elles se basent toujours sur la double énonciation, sans avoir pour autant une autonomie réelle. Elles ne s'avouent pas comme telles, « soit parce que le discours qu'on prétend rapporter n'a jamais eu lieu, ou qu'il a été tenu en des termes différents » [6, p. 198]. Par le fait de rendre possible la présence de deux locuteurs distincts dans le même énoncé, le discours rapporté en style direct est considéré un cas particulier de polyphonie, « qualitativement différent de celui par lequel un locuteur fait entendre différents énonciateurs dans son énoncé » [13, p. 146].

Bien qu'il soit décrit comme la forme la plus « littérale » de la reproduction du discours d'autrui [16, p. 597], il faudrait quand même observer qu'on ne saurait parler d'une fidélité complète au discours initial. La raison, que nous exposons brièvement, est que le discours rapporté en style direct ne ressemble pas au discours oral, parce qu'il est inséré dans un autre discours qui contient des marques explicites qui trahissent cette juxtaposition, et, implicitement, le décalage énonciatif qui y apparaît (les **guillemets**, quand il est inséré dans un discours plus grand, ou les **tirets**, dans le cas d'un dialogue inséré dans un récit).

Le discours rapporté en style indirect et le **style indirect libre** ne peuvent pas être opposés au discours rapporté en style direct par le constat que ce dernier serait une reproduction plus fidèle des paroles d'autrui que les premiers. L'emploi du discours direct fait partie d'une autre stratégie d'énonciation, une autre forme de théâtralisation d'une énonciation antérieure.

d) Le phénomène de l'**ironie** est interprété de manière polyphonique. Dans ces énoncés, on met en scène un point de vue présenté comme ridicule, ce qui suggère une « configuration polyphonique », comme le disent les polyphonistes scandinaves,

c'est-à-dire un phénomène qui se joue au niveau de l'énoncé, en discours.

La description traditionnelle de l'ironie est que quelqu'un dit *A* pour faire comprendre *non A*. Le responsable de *A* est le même que celui de *non A*. Ducrot invoque les travaux de Sperber et Wilson pour rejeter cette conception. Pour les auteurs cités, un discours ironique consiste à mettre dans la bouche d'un autre personnage que le locuteur, des choses absurdes, qui soutiennent l'insoutenable. Ducrot propose sa propre version à cette thèse, en mettant en fonction la séparation entre locuteur et énonciateurs: « parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur *L*, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur *E* dont on sait par ailleurs que le locuteur *L* n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde » [16, p. 211]. On voit donc que, dans ce cas, le locuteur non seulement ne prend en charge le point de vue de l'énonciateur, mais il s'applique même à le rejeter. Un énoncé ironique tel: *C'est joli cet appartement !* (devant un appartement délabré) est perçu comme tel grâce aux divers moyens par lesquels le locuteur se détache de l'énonciateur: l'évidence situationnelle, une intonation particulière, etc. Il est essentiel de comprendre que, dans un énoncé ironique, le contenu est directement exprimé par le locuteur (ce n'est pas une citation, par exemple), sans être pour autant pris en charge par le sujet de l'énonciation. C'est probablement là une raison pour pouvoir parler du « caractère paradoxalement autodestructeur de l'énonciation ironique, dans laquelle celui qui parle invalide cela même qu'il est en train de dire » [12, p. 147]

L'énonciateur peut parfois être assimilé à l'allocutaire lui-même. Par exemple, après un examen passé avec succès, Paul dit à sa mère, qui depuis une semaine lui avait répété maintes fois: *Tu ne vas pas passer cet examen.*

Tu as vu, je n'ai pas passé cet examen.

Le locuteur (Paul) met en scène l'énonciation (qu'il tient pour absurde) de sa mère dont il se détache.

Dans le cas de l'auto-ironie, ce n'est plus l'allocutaire celui dont on se moque, mais c'est justement soi-même, vu comme une personne en quelque sorte détachée, dont la conduite ou les paroles sont soumises à l'ironie.

A un discours confus, que j'ai tenu à un moment donné, et que j'aurais désiré qu'il soit convenable, je pourrais réagir avec: *J'ai été bien clair dans mon exposé !*

Il semble que l'énonciateur absurde s'y confond

avec le locuteur, ce qui contredit, apparemment, la théorie de Ducrot. C'est la distinction entre locuteur *L* et locuteur λ , mentionnée là-dessus, celle qui devient utile pour expliquer que le sujet énonciateur du point de vue absurde est *L*, alors que le locuteur dont les idées ont été obscures, à un moment donné, est justement λ .

L'idée de Ducrot est de voir dans *L* celui qui, tout en étant responsable de l'énonciation, choisit de faire un acte de moquerie, en tournant au ridicule le discours de λ , dont il se distance à l'intérieur de son propre discours, bien que les deux s'identifient dans le monde.

A cette occasion, Ducrot fournit une définition de l'**humour**, vu comme forme d'ironie où le locuteur ne prend pas la partie d'aucun point de vue exprimé dans l'énonciation; l'énonciateur ridicule n'a pas d'identité précise: « présenté comme le responsable d'une énonciation où les points de vue ne sont attribués à personne, le locuteur semble alors extérieur à la situation de discours: défini par la simple distance qu'il établit entre lui-même et sa parole, il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture » [12, p. 213];

e) la description de la **négation** jouit, elle aussi, de la distinction entre locuteur et énonciateur, bien qu'elle soit plus intimement liée à la signification de la *phrase* que l'ironie. Généralement, dans un énoncé négatif tel:

Marie n'est pas sympathique

on peut distinguer deux énoncés:

A: Marie est sympathique

B: Marie n'est pas sympathique

Premièrement décrits comme deux actes de langage distincts (une assertion positive d'un énonciateur *E1* et le refus de cette assertion par un énonciateur *E2*), A et B recouvrent, selon Ducrot, deux points de vue opposés: on a donc cessé de décrire la négation dans le cadre de la théorie des actes de langage, tout en conservant l'observation sur les attitudes divergentes des deux énonciateurs.

Trois types de négation sont envisagés dans la théorie polyphonique:

1) la **négation « métalinguistique »**, celle qui contredit les termes mêmes de l'affirmation sous-jacente. Cette négation s'oppose aux paroles d'un locuteur qui aurait énoncé le contenu positif correspondant; en voilà un exemple: *Marie n'est pas sympathique, elle est divine !* on s'avise qu'un tel énoncé ne garde pas la présupposition de l'énoncé négatif (*Marie est une fille banale*).

2) la **négation « polémique »** est destinée à

s'opposer à une opinion inverse. Un énonciateur E2 du contenu négatif s'y oppose à l'énonciateur E1 du contenu positif, les présuppositions étant toujours conservées. En voilà un contexte possible: Paul discute avec Jean, après un rendez-vous avec Marie, dont Jean lui a vanté la gaieté: *Je me suis terriblement ennuyé hier soir, Marie n'est pas sympathique et le film a été mauvais.*

Comme on le voit, ce type de négation a toujours un effet abaissant.

3) la **négation « descriptive »** est une variante de la négation polémique. Si je dis, même en absence d'une affirmation positive, que *Marie n'est pas sympathique*, je m'oppose implicitement à cette possible affirmation, dans une sorte de « dialogue cristallisé » [12, p. 218]

Ducrot montre que même la négation descriptive (c'est-à-dire ne répondant pas à une assertion antérieure) est polyphonique; dire (par exemple à quelqu'un qui vous suggérerait d'aller visiter Paris): *Eh ! un voyage à Paris ne coûte pas trois sous*, c'est mettre en scène implicitement un énonciateur qui aurait dit: «C'est bon marché d'aller à Paris » et lui répondre en prenant ses distances par rapport à son point de vue.

On remarque donc que l'ironie et la négation reçoivent des descriptions apparentées:

- dans l'ironie, le locuteur rejette l'énonciation absurde d'un énonciateur qu'il met en scène et dont il se distancie par les signes non-verbaux (gestes, mimique, tonalité de la voix);

- dans la négation, ce sont deux énonciateurs dont les énoncés se trouvent en divergence, E1 qui fait l'affirmation et E2 qui s'y oppose.

f) le phénomène de la **présupposition** peut être décrit de manière polyphonique, de la façon suivante: l'énoncé *Il a cessé de battre sa femme* a comme présupposition *Il battait, autrefois, sa femme.*

En fait, il y a deux énonciateurs, E1 et E2, qui sont responsables du contenu posé (E1) et de la présupposition (E2). L'énonciateur E1 est assimilé au locuteur (en accomplissant un acte d'affirmation), alors que E2 représente une voix collective (ON), où le locuteur est lui-même rangé. Il faut aussi se rappeler que le locuteur qui s'inclut dans le ON est le locuteur λ , et non pas le locuteur L. Il devient possible, dans cette description, de comprendre comment il arrive que la présupposition ne soit, parfois, prise en charge par le locuteur, elle n'est pas « le but avoué de l'énonciation, mais seulement une croyance représentée dans le discours » [10, p. 56]

Certains éléments lexicaux, comme les **verbes**

performatifs - *convenir, prétendre, affirmer* - introduisent des contenus présuppositionnels différents selon le statut de l'instance qui les prennent en charge. Dans:

1) *J'affirme* que la corruption n'existe plus dans notre collectif

2) *Je conviens* que la corruption n'existe plus dans notre collectif

3) *Je prétends* que la corruption n'existe plus dans notre collectif

le locuteur se présente comme associé à la position d'un énonciateur E1 qui affirme *p: la corruption n'existe plus dans notre collectif*. Quand même, dans le deuxième exemple, il apparaît également un énonciateur E2, qui affirmerait, en présupposition, que *la corruption existe dans notre collectif*, dont le locuteur, prononçant 2, se distancie. E2 est vu comme un locuteur d'autrefois, il appartient au passé. En 3, dire *Je prétends* que c'est s'identifier à E1, sur la même scène où E2 est présent, mais en étant assimilé au destinataire ou à une instance plus obscure, « ON ». En 3, le locuteur s'oppose à E2.

g) l'analyse de la **parodie** peut jouir, d'après certains chercheurs, d'une analyse polyphonique. Les deux instances énonciatives qui pourraient y être établies sont le locuteur et l'énonciateur. Le premier fait donc entendre une autre source énonciative, qu'il pose comme ridicule et en montre, de cette façon, sa supériorité. A la différence de l'ironie, celui qui est ridiculisé est identifié, individualisé (le comportement d'une personne, un style - Corneille, Racine, une religion, etc.) Le **pastiche** (selon G. Genette, des énoncés où l'on imite un style en l'exagérant) attestent aussi la duplicité de l'énonciation. Il est clair que de telles configurations polyphoniques ne fonctionnent vraiment, ne sont pas « réussies » que « si le coénonciateur est suffisamment familiarisé avec le discours parodié » [11, p. 88];

h) Certaines **phrases interrogatives** sont passibles de deux types d'emploi, les emplois «interrogatifs» et les emplois argumentatifs. Dans la séquence interrogative:

Est-ce qu'on mange bien au restaurant Moara ?
on peut imaginer:

- soit la réponse à une question, dans un contexte dialogal (c'est d'ailleurs la première fonction d'une phrase interrogative);

- soit une partie d'une construction argumentative telle:

Tu ne devras pas aller au restaurant Moara, d'ailleurs, est-ce qu'on y mange bien ?

L'interrogation ne sert pas ici à poser une question,

mais à fournir un argument en faveur du conseil de ne pas y aller. Sa structure polyphonique s'explique par la mise en relation de **trois énonciateurs**, E1, E2 et E3: le premier est responsable d'une **assertion** préalable d'un certain contenu positif *p* (*On mange bien au restaurant Moara*); E2 est responsable de l'expression d'un **doute** quant à la vérité de *p* (*Ce n'est pas sûr qu'on y mange bien*); E3 est responsable de la **demande** adressée à l'interlocuteur, chargé de dissiper le doute.

On pourrait maintenant faire la distinction suivante:
- dans un énoncé interrogatif habituel, le locuteur est assimilé à E2 et E3 (il énonce son doute et exprime une demande); il ne peut s'assimiler à E1, puisqu'il manifeste ouvertement son incrédulité à l'égard de *p*;

- dans l'emploi argumentatif de l'interrogation, E2 s'assimile seulement à E2 (c'est l'expression du doute qui donne l'orientation argumentative négative).

Pour conclure, disons seulement que la démarche pédagogique que nous y avons présentée (la définition de l'hétérogénéité énonciative, l'intuition du phénomène à travers la métaphore théâtrale, la classification à l'intérieur d'un certain type de discours et l'insistance sur quelques types de configurations polyphoniques) nous semble pertinente afin de pouvoir saisir les possibilités d'analyses enrichissantes offertes par l'étude de la polyphonie comme manière de (re)penser l'altérité et la présence de l'autre dans la langue.

RÉFÉRENCES ET NOTES

1. ANDERSEN, H. L., NØLKE, H., (éds.), 2002, *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Arhus, 17-19 mai 2001, Berne, Peter Lang
2. AUTHIER-REVUZ, J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », „Langages” 73, Paris, Larousse
3. BAKHTINE, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard
4. BENVENISTE E., 1970, „L'appareil formel de l'énonciation, in *Langages* nr. 17, Paris, Didier-Larousse
5. DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann
6. DUCROT, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit
7. DUCROT, O., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit
8. DUCROT, O., 1989, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit
9. GIDE, A., 1997, *Les Caves du Vatican*, Paris, France Loisirs
10. MAINGUENEAU, D., 1987, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod
11. MAINGUENEAU, D., 1993, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette
12. MAINGUENEAU D. 1999, *L'énonciateur en linguistique française*, Paris, Macthette
13. MOESCHLER, J., AUCHLIN, A., 1997, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin
14. NØLKE, H., OLSEN, M., 2000, « Polyphonie: théorie et terminologie », Olsen M. (éd) in *Polyphonie - linguistique et littéraire*, no 2
15. REBOUL, A., MOESCHLER, J., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Editions du Seuil
16. RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France
17. WILMET, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette
18. « Ce que Bakhtine désigne par 'saturation du langage' constitue une théorie de la production du sens et du discours: elle pose le 'milieu' des autres discours, non pas comme un environnement susceptible de dégager des halos connotatifs d'un noyau de sens, mais comme un *extérieur constitutif*, celui du *déjà dit*, dont est fait, inévitablement, le tissu même du discours” [2, p. 100].
19. Cf. Eddy Roulet. L'école d'analyse du discours de Genève articule l'organisation polyphonique avec l'organisation du discours, et restreint la notion de *polyphonie* à la co-présence de plusieurs locuteurs (c'est-à-dire aux discours représentés) – et non d'énonciateurs purement abstraits.
20. La reprise est vue en sens large, n'impliquant ni répétition littérale, ni paraphrase.
21. Dans [12, p. 143-144]; l'auteur propose, entre autres, de simplifier la terminologie employée pour expliquer les phénomènes de la polyphonie, en établissant la distinction *énonciateur* (celui qui produit l'énoncé) et l'*asserteur* (celui qui le prend en charge), p. 142. Nous n'allons pas adopter ces termes parce

qu'il nous semble que cela pourrait entraîner des confusions dans la perception que chaque instance d'énonciation acquiert au moment de l'énonciation (l'énonciateur pourrait être confondu avec le locuteur). Nous nous arrêtons donc à la terminologie de Ducrot.